ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 53405

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité d'étendre l'exonération de cotisations sociales pour emploi à domicile aux personnes âgées qui vivent en maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes (MAPAD). En effet, ces personnes sont brutalement privées de ces aides dès qu'elles sont obligées de séjourner en MAPAD alors que leur état de dépendance requiert des soins beaucoup plus importants. Certes, elles ne sont plus en mesure d'être elles-mêmes directement employeurs, mais elles peuvent l'être indirectement par le biais d'une MAPAD. Il paraîtrait légitime d'envisager une réduction du prix de journée de l'ordre de 12 %, ce qui permettrait de leur garantir un crédit de charges sociales correspondant aux cotisations patronales de sécurité sociale à exonérer. Une telle mesure permettrait de surcroît de développer les emplois de proximité.

Données clés

Auteur : Mme Christine Boutin
Circonscription : Yvelines (10e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 53405
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6309